



Rappel des étapes d'une demande d'aide LEADER



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Préparation du projet

J'ai une idée de projet

Je prends contact avec l'équipe du GAL

Le GAL analyse l'éligibilité de ma demande

Si mon projet est éligible, je dépose un formulaire de **demande préalable**



Réalisation du projet

Je réunis les **devis** nécessaires et fais mes demandes de **co-financements publics**

Je remplis le **formulaire de demande d'aide**

Mon projet est présenté en **comité de programmation** qui détermine le montant de l'aide

Je signe une **convention** avec la Région Grand Est et le GAL



Après réalisation

Je remplis le **formulaire de demande de paiement** avec les factures acquittées et les preuves de paiement

Le GAL effectue une **visite sur place** pour contrôler la réalisation du projet et la présence des **logos**  + 

La demande de paiement est transmise à **l'Agence de Services de Paiement**

Les aides me sont versées

L'Union Européenne peut contrôler la réalisation de mon projet jusqu'en 2025